

Centenaire de l'Armistice de 14-18



TRAVAUX

Rond-point
de Ricou
Panneaux et signalétiques
...



SCOLAIRE

AJA
Rentrée scolaire
Tableaux
numériques



ACTUALITÉS

Internet
Jardin de la Poste
...



FAKES NEWS, INFOX deux mots ou maux dans l'air du temps, des agissements proches de l'exercice de la calomnie.

Quel est le but poursuivi ? En diffusant de fausses nouvelles, des chiffres erronés ou partiels, tronqués, des informations biaisées ou fallacieuses, sortis de leur contexte, il s'agit de tenter de déconsidérer : des institutions, des personnes voire même parfois une collectivité.

À Azay-le-Brûlé, le groupe opposition, qui déjà pendant la campagne électorale avait affiché honteusement une fausse augmentation explosive des impôts locaux, non content d'utiliser l'espace d'expression qui lui a été octroyé, manie toujours avec ardeur cette pratique via la méthode des petits papiers dans les boîtes aux lettres.

Or, qu'y trouve-t-on ? Des attaques, du négativisme qui mène à atteindre l'image de la commune et à discréditer ceux qui en ont la charge et la gestion. Dans un contexte très troublé, cela marque un faible sens des responsabilités.

Comment alors concevoir que ces mêmes personnes, dans un tel état d'esprit, incapables de proposer des projets concrets et réalistes, pourraient s'impliquer positivement dans la gestion d'une commune, être connectées à leur mission qui est d'agir, dans une diversité d'avis et d'opinions, toujours pour le bien de la commune et de tous les administrés, comme de défendre l'intérêt commun pour tous ses habitants. Ce mode d'activisme en est assurément bien loin.

Par exemple, pointer une montée ponctuelle de fiscalité est feindre d'oublier que la gestion se fait dans la durée.

Taux communaux	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'Habitation	-5%	1%	0%	3,5%	4%
Taxe Foncière bâtie	-11,5%	1%	0%	3,5%	4%
Taxe Foncière non bâtie	-7%	1%	0%	3,5%	4%

Alors que l'inflation sur la même période a été de **3,9 %**.

L'augmentation du coût de participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours est **18 500 €** en 4 ans.

Que la baisse de dotation de l'État est de **128 301 €** sur les dernières années.

Que la commune a dû faire des choix en matière de fonctionnement et d'investissements tout en conservant une capacité de désendettement très raisonnable.

Cette même opposition, représentée à la Communauté de Communes, a **accepté sans sourcilier les augmentations suivantes de fiscalité à la communauté de communes.**

Alors, ce qui est bon dans certaines assemblées, serait mauvais dans sa propre collectivité ? Pourtant ce sont bien les mêmes contribuables qui sont concernés.

Évolution de la fiscalité de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre	2015	2016	2017	2018	Projection 2019
	+ 2 %	+ 4 %	+ 6 %	+ 5 %	+ 5 %

Cette même opposition qui accuse l'équipe majoritaire, avec des chiffres dévoyés, d'agir dans le paraître et le superflu sans même indiquer ce dont il s'agit, avait pour programme, en alternative à la rénovation des écoles, la construction d'une nouvelle école.

Devant leur insistance et par transparence, nous avons alors fait chiffrer le coût : **2 Millions d'Euro !** Sans les terrains et les études. La mise en œuvre d'un tel projet aurait assurément mis la commune en grave difficulté, aujourd'hui au regard de la baisse bien connue des ressources des collectivités locales et de l'augmentation de leurs charges. Cela aurait-il été une dépense qualifiée de raisonnable et raisonnée ?

Aujourd'hui comment la commune aurait-elle pu rembourser le coût de tels errements !

Ainsi, il fallait que les choses vous soient dites et certaines vérités rétablies c'est fait... pour une part !

Le concret et l'action pour notre commune reste de conserver des écoles de qualité, des bâtiments en état et sécurisés, une restauration scolaire d'un coût accessible à tous et de qualité reconnue, une gestion au mieux de nos finances pour l'entretien de notre réseau routier très étendu, de conforter le lien social et institutionnel, conforter aussi la place de notre collectivité dans notre espace territorial, et assurer un service administratif sérieux et appliqué, tout au plus près des administrés, et à leur écoute.

Dans le moment de crise que la France traverse en ce moment, expression de la fracture sociale et territoriale que traverse notre pays, l'utilité de la commune prend tout son sens.

Ainsi, le Président de la République dans sa déclaration du lundi du 10 décembre semble avoir pris conscience et a évoqué en particulier le recours aux Maires et aux Élus locaux.

Espérons qu'il desserrera l'étau financier et réglementaire et que gérer les communes au service de tous, deviendra un exercice moins tortueux.

Notre commune a ouvert un cahier de doléances, ne manquez pas de venir vous y exprimer.

L'équipe municipale garante de la gestion communale est toujours disponible et à votre écoute.

Bonne et heureuse année, à toutes et à tous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Jean-Luc Drapeau, Maire d'Azay-le-Brûlé

Directeur de la publication : Jean-Luc Drapeau, Maire de la commune d'Azay-le-brûlé.

Rédaction : Membres de la commission communication - Conception réalisation : Mairie d'Azay-le-Brûlé

Impression : Imprimerie Raynaud (Coulonges sur l'Autize) - 850 exemplaires - Azay infos est imprimé sur couché satin PEFC 115g/m².



Inauguration du monument aux Morts

Le 6 juillet 1920, le Conseil municipal délibère pour l'érection d'un monument communal ; le lieu retenu alors est la cour de la Mairie.

Ce monument ne pourra être réalisé et, le 22 Mai 1922, le Conseil municipal, prend alors la décision de réaliser, à l'intérieur de la Mairie, une plaque commémorative en marbre portant les noms des «soldats d'Azay-le-Brûlé Morts

pour la France».

En créant aujourd'hui notre monument aux Morts, au cœur de l'espace communal, face à la Mairie, nous honorons, 98 années après, une décision du Conseil municipal d'Azay-le-Brûlé. En relisant les déclarations de Victor Bonnet, il est évident que celui-ci avait à cœur d'honorer les enfants d'Azay par un monument laïc, installé devant la Mairie, symbole de la République, et en vue sur une place publique. Replacé dans le contexte du temps l'engagement était fort et conforme à l'idéal porté par Victor Bonnet, un des Maires emblématiques de notre commune ;

Les tragédies n'étant pas exclusives du passé, les monuments aux Morts sont devenus des lieux de mémoire de toutes celles et ceux ayant donné leur vie lors des différents conflits ; aujourd'hui encore, des femmes et des hommes portent les valeurs de la République jusqu'au sacrifice suprême.

Aux 64 noms inscrits sur la plaque de marbre placée dans la Mairie, deux noms supplémentaires figurent aujourd'hui sur le monument.

Remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué à la commémoration de ce 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et tout particulièrement aux enfants de notre école et à leur enseignant qui a su les sensibiliser et les impliquer dans ce travail de mémoire.



Le coupé du ruban par le représentant de l'État, Didier Doré, en présence (de gauche à droite) Jean-Claude Reira représentant le Souvenir Français, Philippe Mouillier Sénateur, Delphine Batho Députée, Jean-Luc Drapeau Maire, Pascal Hemmerlé Lieutenant Colonel représentant l'ENSOA et Guy Moreau Conseiller régional.



Présence du piquet d'honneur de l'ENSOA et des porte-drapeaux.



Contribution remarquable des enfants de l'école élémentaire. Avec leur enseignant Laurent Charrier et Claude Morillon, ancien professeur d'histoire, les élèves ont préparé cette manifestation avec beaucoup d'application.

Ce projet d'aménagement a été initié par une demande d'habitants de Cerzeau. Plusieurs réunions participatives entre élus, habitants et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres se sont tenues permettant aux riverains d'exprimer leurs souhaits : une volonté de simplicité et de conservation d'une grande surface enherbée, une envie de convivialité permettant de rassembler tous les âges, le respect de l'histoire du lieu et des plantations pour retrouver l'esprit de jardin. C'est à partir de ces éléments que le CAUE a proposé une esquisse de plan d'aménagement du lieu qui fut présentée le 26 novembre dernier. La première action de mise en oeuvre étant de planter arbres et arbustes.

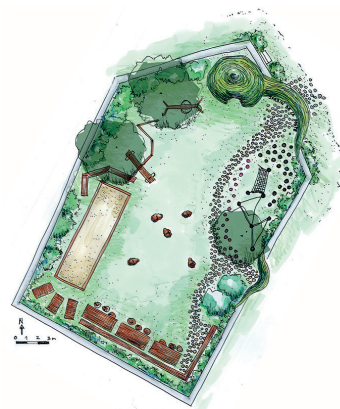


Schéma élaboré par le CAUE et présenté aux habitants et aux élus lors de la dernière réunion du 26 novembre.

Inauguration de l'installation de la fibre au sous-répartiteur de La Brousse



Porté par le Département, le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique des Deux-Sèvres organise la montée en débit internet sur le territoire.

La mise en œuvre opérationnelle du SDAN commence par la réalisation d'opérations de montée en débit. Ces opérations consistent à déployer de la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur téléphonique pour améliorer les débits ADSL des usagers.

Les financeurs sont la Communauté de Communes, le Département, la Région, l'État et l'Europe.

Jeudi 13 décembre dernier avait lieu l'inauguration officielle de l'armoire ADSL désormais raccordée à la fibre optique de La Brousse en présence de Jean-Luc Drapeau Maire d'Azay-

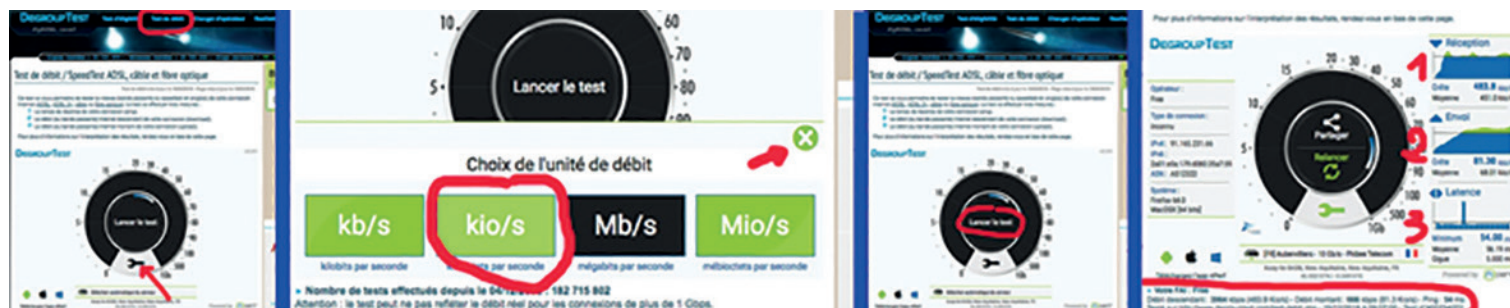
le-Brûlé, Didier Doré, Secrétaire général de la Préfecture des Deux-Sèvres et de René Bauruel, Conseiller départemental en charge du SDAN. Cette opération permet désormais à 310 foyers supplémentaires de la commune de bénéficier d'une meilleure connexion internet via l'ADSL (sous couvert de la souscription à une offre compatible), le répartiteur de Cerzeau déjà existant avec la fibre desservant quant à lui Cerzeau et Fonvérines. A l'issue de l'inauguration, les Azéens étaient conviés à une réunion de présentation de cette nouvelle installation et les effets sur le débit internet.

Dans cette nouvelle armoire installée et reliée à la fibre optique depuis juillet 2018, sont présents Orange, Free, SFR et Bouygues. En lieu et place d'une ligne de cuivre reliant St Maixent à La Brousse, nous avons donc maintenant la fibre. Ce qui augmente sensiblement le débit internet arrivant dans les sept villages concernés : La Brousse, la Borne, le Bourg d'Azay, Jaunay, Kadoré, Vergezay et la Pierre Levée.

Les 310 foyers concernés bénéficient désormais d'un meilleur débit (environ 5 fois supérieur), bien que dans aucun des villages la fibre n'arrive directement au domicile. L'installation cuivre qui vous relie au répartiteur, restant identique et inchangée.

Différentes raisons peuvent contrarier ce bénéfice (liste non-exhaustive) :

- Une box (modem) trop ancienne (voir votre opérateur).
- La distance entre le répartiteur et chez vous.
- L'installation téléphonique...
- Votre opérateur limite votre débit internet (voir votre opérateur).
- L'état, le diamètre... du fil de cuivre reliant votre maison.



Pour connaître votre débit actuel - www.degroupetest.com/test-debit.php - Les deux lignes dans le bas de la photo de droite résument le résultat de votre test.



Rentrée scolaire 2018 / 2019

La cloche a sonné à Azay-le-Brûlé, quelque 189 enfants ont fait leur rentrée !

La rentrée des classes a eu lieu lundi 3 septembre au matin aux écoles maternelle et élémentaire de notre commune. Camille Boinot, Directrice de la maternelle a accueilli 59 élèves, quant à Laurent Charrier, Directeur de l'élémentaire, il a souhaité la bienvenue aux 130 enfants. Deux nouvelles enseignantes ont

également fait leur rentrée : Marie Serdeczny en classe de grande section maternelle (complément de service le jeudi par Marie Ogor) et Nadège Darré décharge de direction le lundi pour les CM2, et en complément de service le mardi de Johanna Pascault pour les CM1. Jean-Luc Drapeau le Maire, a souhaité une bonne rentrée scolaire aux enfants et notamment aux nouveaux arrivants. Le premier magistrat a assuré que la commune est attentive à ce que les enfants aient les meilleures conditions possibles et prennent un grand plaisir à venir à l'école.

Tableaux numériques

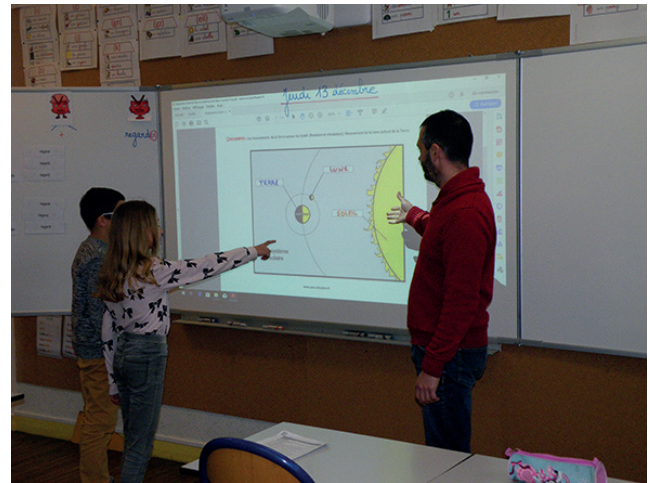
Le numérique à l'école élémentaire !

L'image de la craie blanche qui crisse sur le tableau vert est en passe de disparaître à l'école élémentaire de Cerzeau. Elle a disparu, du moins dans quatre classes. Les élèves ont en effet désormais devant eux un Tableau numérique interactif (TBI). Les premiers tableaux ont été acquis en 2017. Aujourd'hui 4 classes en sont équipées, celle des CE1, CE2, CM1 et CM2.

Chacune des deux classes a été dotée d'un matériel de haute qualité.

« Cette politique d'équipement doit se poursuivre. La commune envisage une dotation pour la classe des CP, indique Jean-Luc Drapeau, maire, qui note au passage, un investissement bénéfique aux enfants du secteur rural ».

« Les apprentissages sont facilités et, de plus, c'est ludique et les enfants vont volontiers au tableau » souligne Laurent Charrier, Directeur de l'école élémentaire. Le coût des deux nouveaux tableaux numériques est de 9 200 € TTC.



Changement des stores dans les classes de CP, CE2 et CM2



Les fenêtres de trois classes de l'école élémentaire sont parées de nouveaux stores. Ces derniers ont été installés par la société Komilfo de Niort pour un montant de 3 250 € TTC.

L'école élémentaire labellisée et primée «ECO-ECOLE»

pour ses actions menées tout au long de l'année scolaire pour le tri et la réduction des déchets.



Parvis de la Mairie Sécourisation de l'école élémentaire



Dans le cadre de travaux anti-intrusions dans les locaux de l'école élémentaire, sur préconisation de la Gendarmerie une cloture a été réalisée sur le parvis de la Mairie. Des plantations seront effectuées prochainement.

Coût : 14 181 €

Soucieuse d'accompagner les « jeunes » de sa commune dans leur démarche d'autonomie, la Municipalité a instauré en 2011, une Aide Aux Jeunes, sous forme de Bourse d'une valeur de 500 euros.

Ce soutien est accessible à tous ceux qui ont entre 14 et 25 ans, sans condition de ressources mais en respectant certains critères.

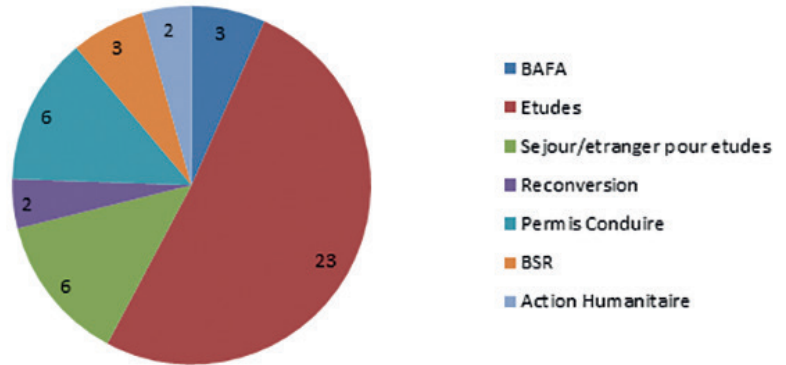
La demande peut être faite à tout moment de l'année, auprès de la Mairie. Elle peut être renouvelée une fois.

Le formulaire de demande est accessible sur le site de la Mairie d'Azay-le-Brûlé « onglet vivre ensemble ».

La seule contrepartie exigée par la Municipalité est de donner un peu de son temps, par la participation à au moins une action dans un des différents moments de la vie communale (repas des aînés, cérémonies commémoratives, élections, etc....).

Les jeunes sont également invités à assister à une réunion du Conseil municipal afin de découvrir ce temps de la démocratie où sont prises les décisions communales.

À ce jour, 34 jeunes ont ainsi bénéficié de ce soutien dans des domaines aussi divers que : BAFA, permis de conduire, action humanitaire.... (Au total 45 bourses).



TRAVAUX

Des travaux de réfection des enrobés se sont déroulés au niveau du rond-point de Ricou.

Point à Temps (entretien et étanchéité courant des voiries) tranche 1	12 950 €
Parvis de la Mairie, sécurisation de l'école élémentaire (demandée par la Gendarmerie)	14 181 €
Sécurisation des rues du Four Banal (Cerzeau) et route de Jaunay (Beausoleil)	16 912 €
Revêtements divers, cour d'école, Places, etc.	10 100 €
Point à Temps, tranche 2 (dégâts sécheresse)	3 276 €
Rond-Point de Ricou (Enrobé)	29 484 €
Pluvial (La Brousse)	4 700 €
Signalisation, panneaux et signalétiques	11 000 €
Stops de Jaunay	9 113 €

Au cours du mois décembre 2018, un enrobé a été entièrement refait autour du rond-point de Ricou pour remplacer ce qui avait été détruit par les passages répétés des véhicules et poids lourds. Les travaux ont été réalisés par la société Colas de Niort pour un montant de 29 484 €.



Mise aux normes et remplacement de panneaux et signalétiques

Contes en chemins

Mélancolie Motte a présenté «La femme moustique» le 18 juillet 2018 à Mautré devant 150 spectateurs.



Margot s'amuse

L'association Margot Step by Step a organisé un tournoi PPF (Palets, Pétanque et Fléchettes) le samedi 29 septembre 2018.



Randonnée pédestre et VTT

L'ASAA (Football) a organisé sa deuxième randonnée pédestre et VTT le dimanche 18 novembre dernier. Quelque 700 personnes ont participé à cette manifestation.

Salon du bien-être



Le premier salon du bien-être a eu lieu le 3 novembre dernier et a connu un énorme succès. 400 personnes se sont déplacées cet après-midi.

Balade Quad - UVCLA pour Théo



Ils ont roulé pour Théo ! 80 participants ont répondu à l'appel de l'association pour Théo pour une randonnée en quad de 85 km, journée parfaitement réussie grâce à l'implication des membres de l'UVCLA pour Théo.

Festi'Villages

Le premier Fersti'Village a eu lieu le 25 août dernier et a rencontré un vif succès. La prochaine édition aura lieu le samedi 31 août 2019 sur le site du Pont Romain.



Expo Photo

«De toutes petites histoires», thème de l'exposition organisée par le club photos de notre commune. 350 personnes s'y sont rendues durant le week-end du 13 et 14 octobre.



PAROLES À L'OPPOSITION

Information : bulletin municipal et conditions d'expression des élus

ne s'impose donc pas à notre commune, nous avons souhaité accorder cette possibilité au groupe d'opposition.

Article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, "le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit la parole officielle de l'équipe municipale. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité..." Bien que cette obligation

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

En cette période de grands troubles, il faut savoir entendre et écouter.

Nous demandons à Monsieur le Maire et à l'équipe majoritaire :

- de stopper les augmentations des taxes locales ; après deux années de très fortes augmentations : 3 puis 4%,
- d'orienter le budget communal 2019 vers des dépenses raisonnables et raisonnées,
- d'arrêter le paraitre et le superflu mais d'aller à l'essentiel.

L'équipe Alternative vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente année 2019 pour vous et vos proches.

Christelle Léonard, Moïse Modolo, Manuella Réauté et Jean-Claude Robin

VIE ASSOCIATIVE

Retrouvez toutes les manifestations sur notre site Internet et notre page Facebook ou pour tous renseignements au 05 49 06 73 78 azaylebrule.communication@orange.fr

JANVIER 2019

- Samedi 19 : AG de En Cadre et Déco,
- Samedi 26 : voeux communaux.

MARS 2019

- Samedi 9 : Repas du club des aînés,
- Samedi 23 : Cabaret,
- Dimanche 24 : Cabaret,
- Vendredi 29 : Cabaret,
- Samedi 30 : Cabaret.

AVRIL 2019

- Samedi 6 : Spectacle des Scènes Nomades.

Comédie Saint-Etienne

« 1336, paroles de Fralibs » racontée par Philippe Durand



À 20h30 au Foyer Rural - Durée : 1 h 35

- Lundi 22 : Tournoi de football à Cerzeau organisé par l'ASAA.

MAI 2019

- Mercredi 8 : Commémoration,
- Dimanche 12 : Randonnée organisée par l'UVCLA pour Théo,
- Vendredi 24 : AG de l'UVCLA pour Théo,
- Samedi 25 : Repas de l'ACCA (Chasse).

FÉVRIER 2019

- Samedi 23 : Repas offert par la commune aux aînés.

CABARET

FOYER RURAL DE CERZEAU

SEP
AZAY le BRÛLÉ

SAMEDI 23 MARS 20H30

DIMANCHE 24 MARS 14H30

VENDREDI 29 MARS 20H30

SAMEDI 30 MARS 20H30

Tarif adulte 7 € - Pas de réservation

JUIN 2019

- Dimanche 2 : AG de l'ACCA (Chasse),
 - Dimanche 16 : Rallye de la SEP,
- Dimanche 23 : Raid'Azay, course aventureuse,
 - Samedi 29 : Fête des écoles.

Le Foyer Rural d'Azay-le-Brûlé propose d'initier gratuitement des cours informatiques.

Vous ne savez pas comment marche votre ordinateur ? Celui-ci est d'un monde inconnu ? Vous n'êtes pas sûr de vos manipulations ou encore vous souhaitez approfondir vos connaissances.

Vous aimeriez vous rendre sur les sites d'Ameli (SS), Pôle emploi, votre banque, apprendre à déclarer vos impôts sur internet ou bien vous rendre sur des sites de commerce, consulter des mails et même d'en envoyer, etc...

Peu importe votre âge, votre niveau, votre besoin, ces cours peuvent vous intéresser.

Pour tous renseignements, contactez Monsieur Lefevre Pascal au 06 73 63 92 08



Mairie d'Azay-le-Brûlé
8 route du Quaireux
Cerzeau
79400 Azay-le-Brûlé

Contacts
Tél. : 05 49 06 58 75
Fax : 05 49 06 09 02
azaylebrule.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 13h à 17h
www.azaylebrule.fr